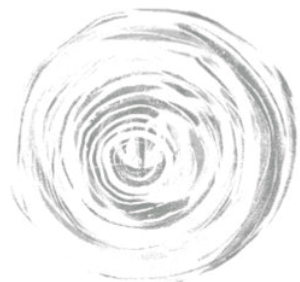


Juillet 2025

PROJET DE PARC ÉOLIEN DU TIERFOUR

Communes de Champagné-Saint-Hilaire et Valence-en-Poitou (86)

**Dossier de demande d'autorisation environnementale
au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**



Stratégie bas-carbone



Énergie renouvelable



Hydraulique urbaine



Milieu naturel



Espace urbain



Hydraulique fluviale



Agriculture
Environnement



Paysage



Assainissement
non collectif

Pièce 13 : Plan d'ensemble et plans de masse



Source : AEPE Gingko

FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT		
Coordonnées du commanditaire		Energiequelle 12, rue Alek Plunian 35136 Saint Jacques de la Lande
Bureau d’études		NCA environnement 11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Désignation
0	27/06/2025	Création du document
0.1	17/07/2025	Modifications
1	23/07/2025	Version finale

Enregistrement des versions :

Versions < 1	versions de travail
Version 1	version du document déposé
Versions > 1	modifications ultérieures du document

AVANT-PROPOS

Le dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement relatif au projet de parc éolien sur les communes de Champagné-Saint-Hilaire et Valence-en-Poitou (86) est constitué de 14 pièces différentes, afin de faciliter sa lecture.

- Pièce 1 : Description du projet
- Pièce 2 : Note de présentation non technique
- Pièce 3 : Justificatif de maîtrise foncière
- Pièce 4 : Parcelles du projet et informations liées
- Pièce 5 : Étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 6 : Annexes de l'étude d'impact sur l'environnement et études spécifiques (étude paysagère, étude écologique, étude acoustique, etc.).
- Pièce 7 : RNT de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 8 : EDD et son RNT
- Pièce 9 : Capacités techniques et financières
- Pièce 10 : Autres pièces obligatoires ICPE
- Pièce 11 : Plan à l'échelle 1/25 000 ou 1/50 000
- Pièce 12 : Éléments graphiques, plans ou cartes
- Pièce 13 : Plan d'ensemble et plans de masse**
- Pièce 14 : Autre dépôt de fichier

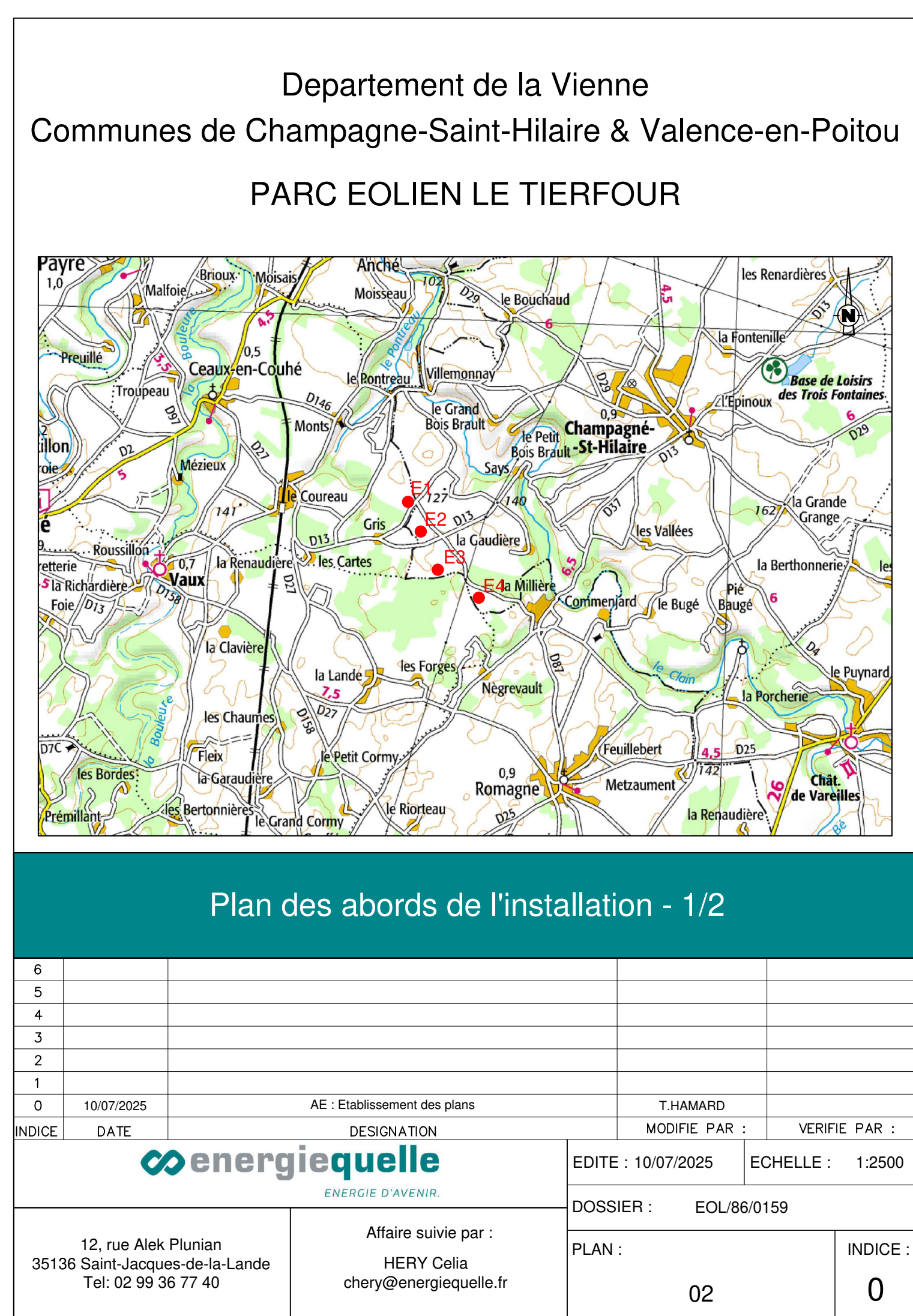
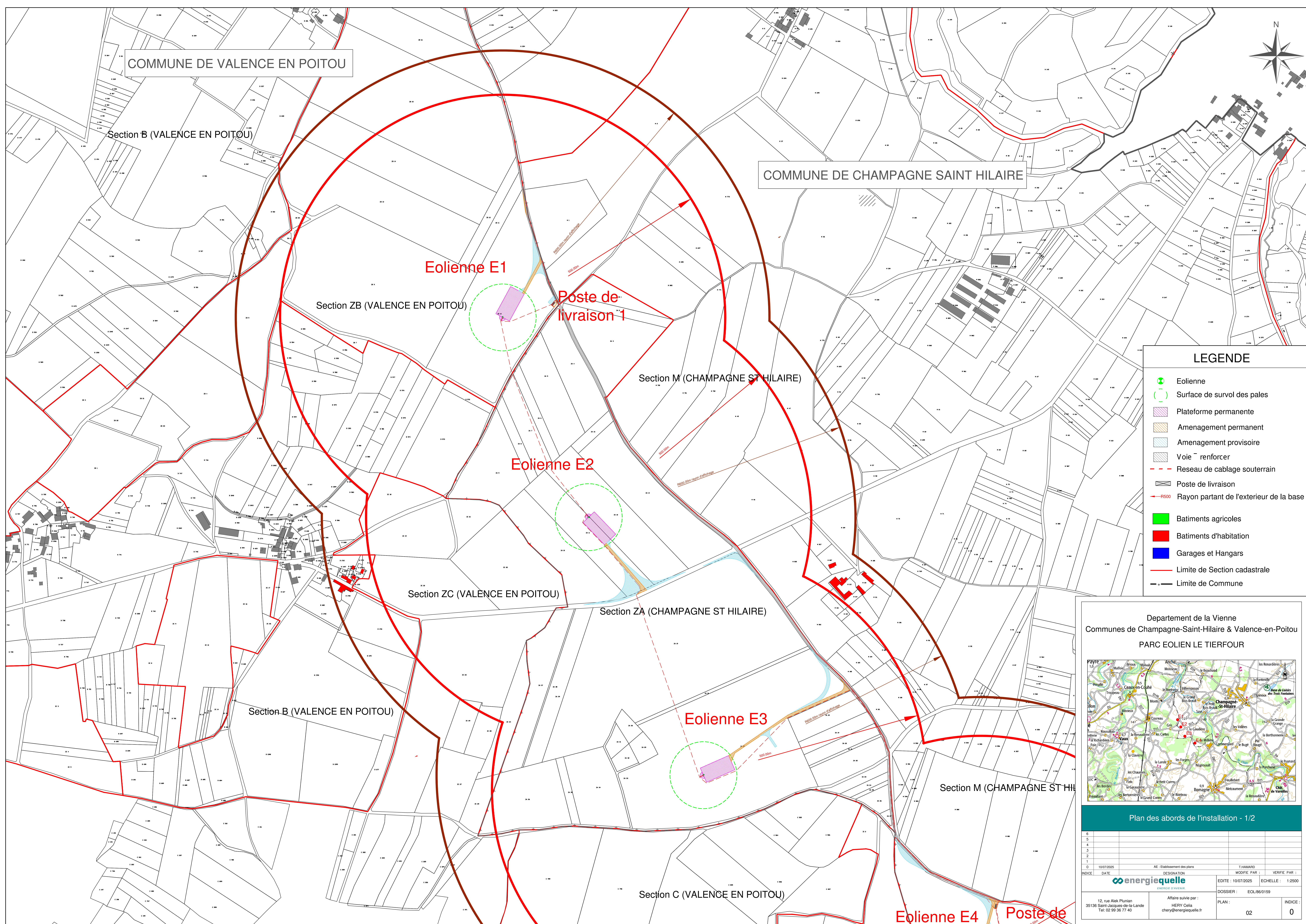
La présente pièce (13/14) du DDAE présente le plan d'ensemble et les plans de masse du projet de parc éolien du Tierfour sur les communes de Champagné-Saint-Hilaire et Valence-en-Poitou (86).

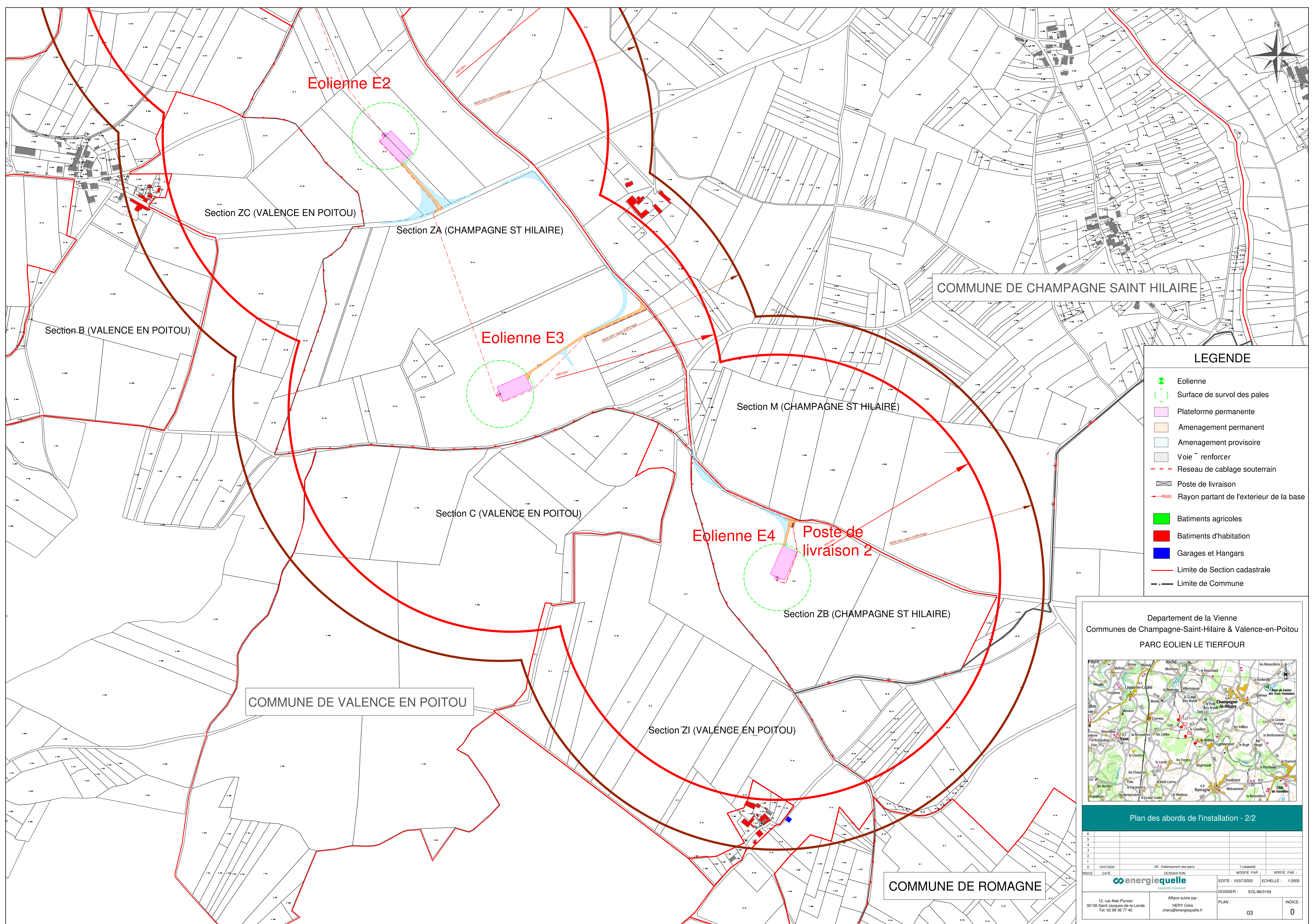
Chapitre 1 : PLAN D'ENSEMBLE

Conformément à l'article D.181-15-2 du Code de l'environnement, le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale est complété par :

- « Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration » ;
- « Pour les installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent : [...] un plan de masse faisant apparaître les constructions, les clôtures et les éléments paysagers existants et projetés ».

Le courrier de demande de dérogation de l'échelle du plan d'ensemble est disponible en Annexe 1.





LEGENDE

Eolienne

Surface de survol des pales

Plateforme permanente

Amenagement permanent

Amenagement provisoire

Voie - renforcer

Reseau de cablage souterrain

Poste de livraison

Rayon partant de l'exterieur de la base

Batiments agricoles

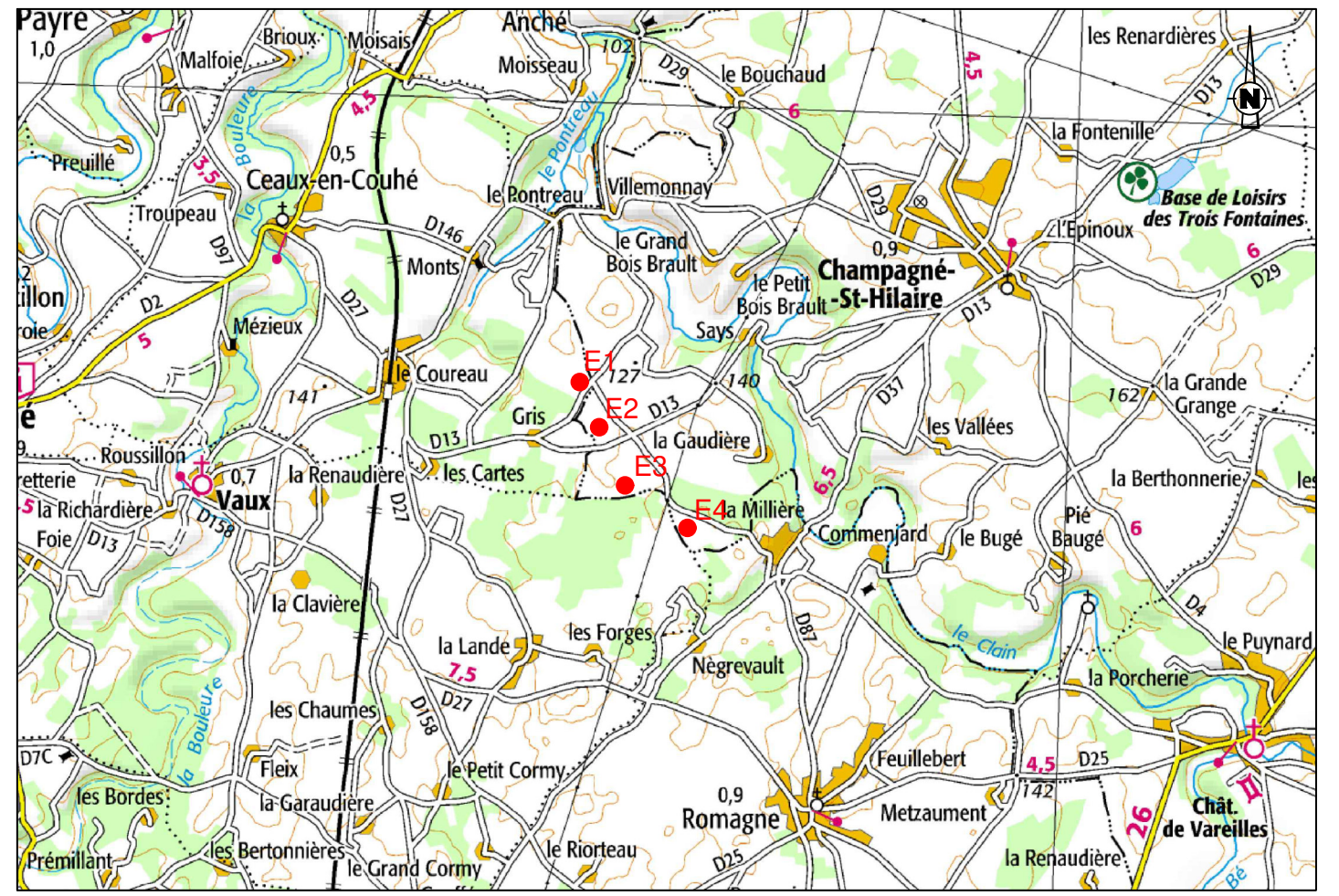
Batiments d'habitation

Garages et Hangars

Limite de Section cadastrale

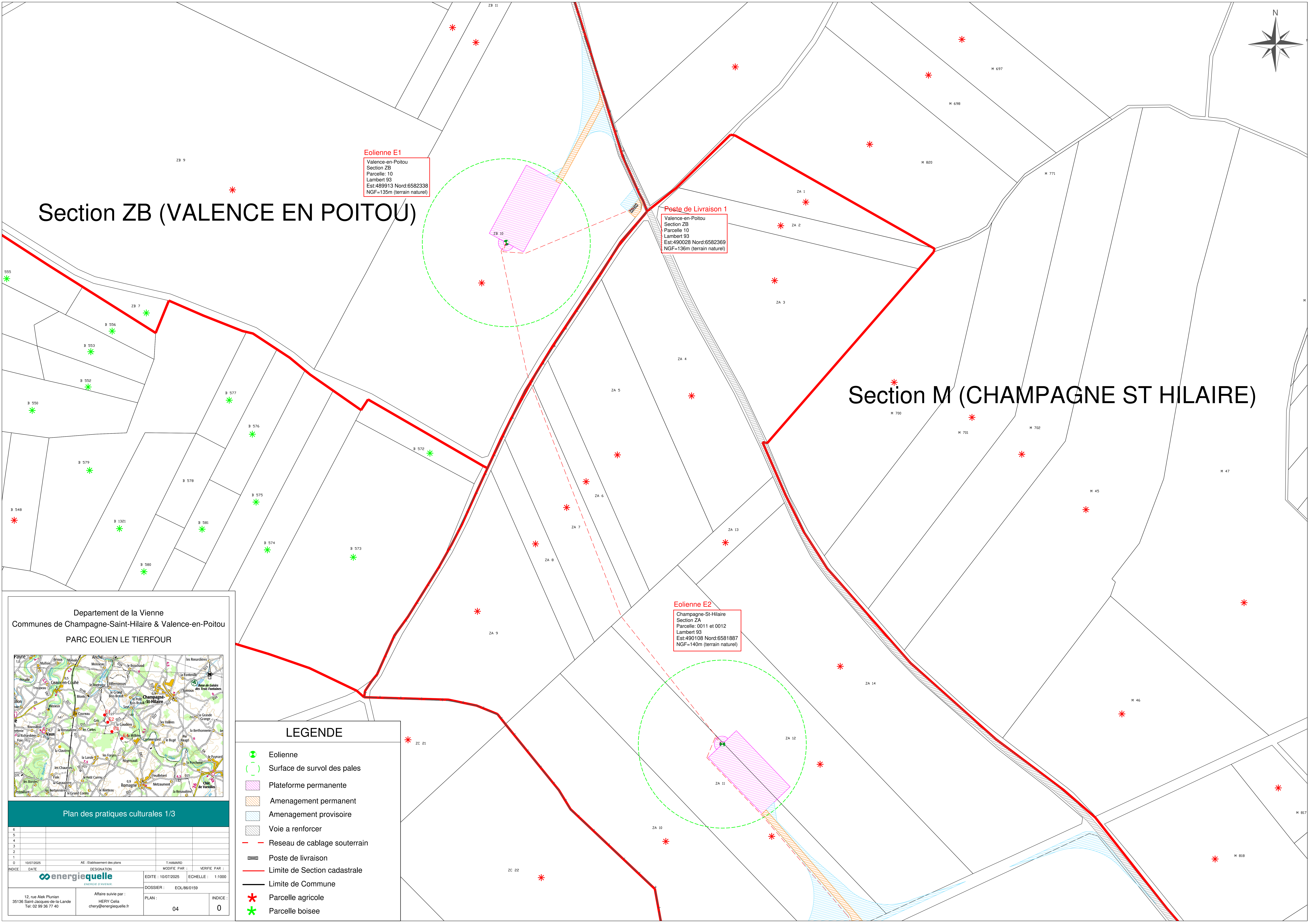
Limite de Commune

Departement de la Vienne
Communes de Champagne-Saint-Hilaire & Valence-en-Poitou
PARC EOLIEN LE TIERFOUR



Plan des abords de l'installation - 2/2

6					
5					
4					
3					
2					
1					
0	10/07/2025	AE : Etablissement des plans	T:HAMARD		
INDICE	DATE	DESIGNATION	MODIFIE PAR :	VERIFIE PAR :	
		12, rue Alek Plunian 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande Tel: 02 99 36 77 40	Affaire suivie par : HERY Celia chery@energiequelle.fr	EDITE : 10/07/2025 DOSSIER : EOL/86/0159	ECHELLE : 1:2500 PLAN : INDICE :
					03
					0



Departement de la Vienne

Communes de Champagne-Saint-Hilaire & Valence-en-Poitou

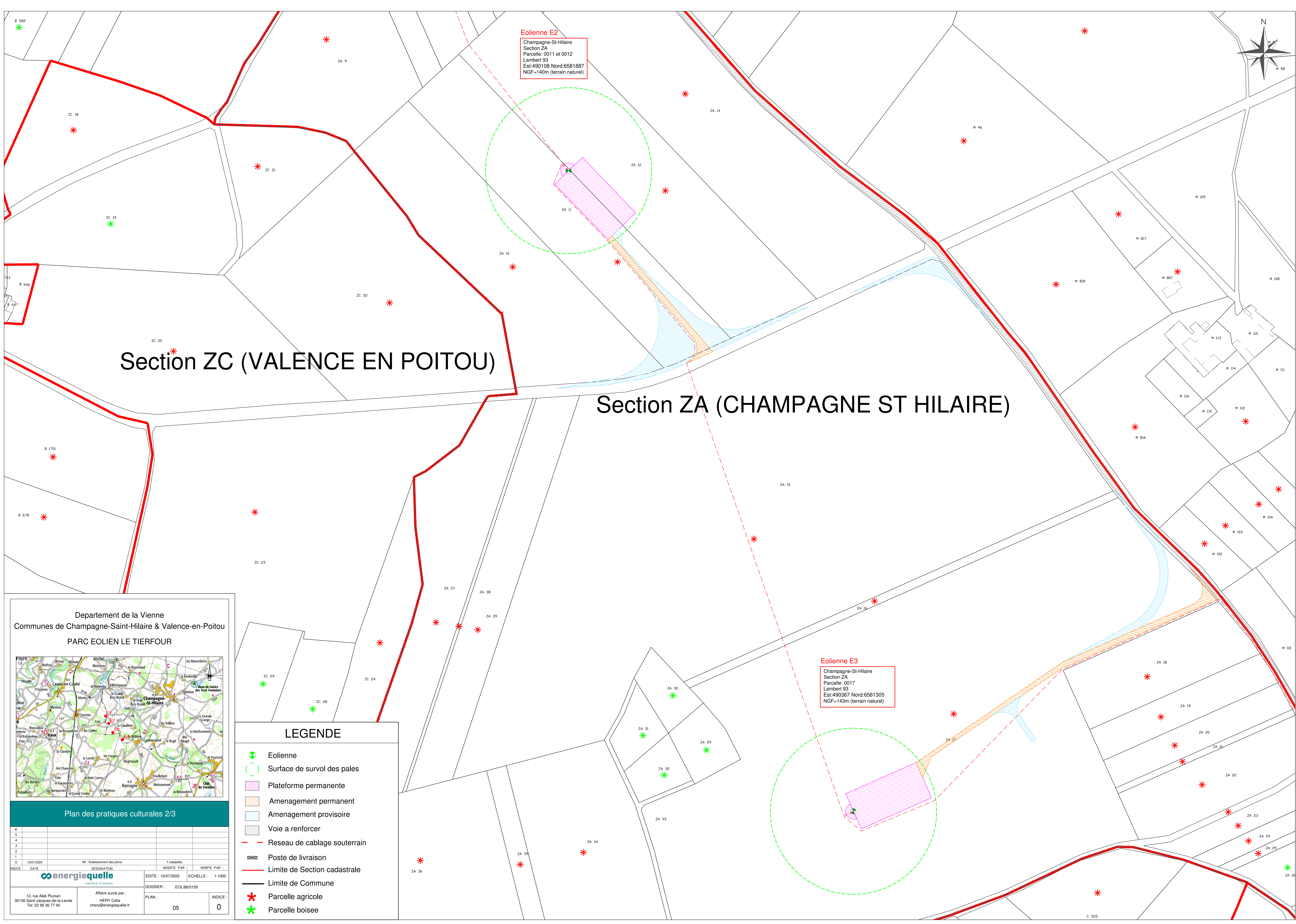
PARC EOLIEN LE TIERFOUR

Plan des pratiques culturelles 1/3

6					
5					
4					
3					
2					
1					
0	10/07/2025	AE : Etablissement des plans	T.HAWARD	MODIFIE PAR :	VERIFIE PAR :
INDICE	DATE	DESIGNATION	DOSSIER :	ECHELLE :	1:1000
		EDITE : 10/07/2025	EOL/86/0159		
12, rue Alek Plunian 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande Tel: 02 99 36 77 40		Affaire suivie par : HERY Celia chery@energiequelle.fr			
PLAN :		04	INDICE : 0		

LEGENDE

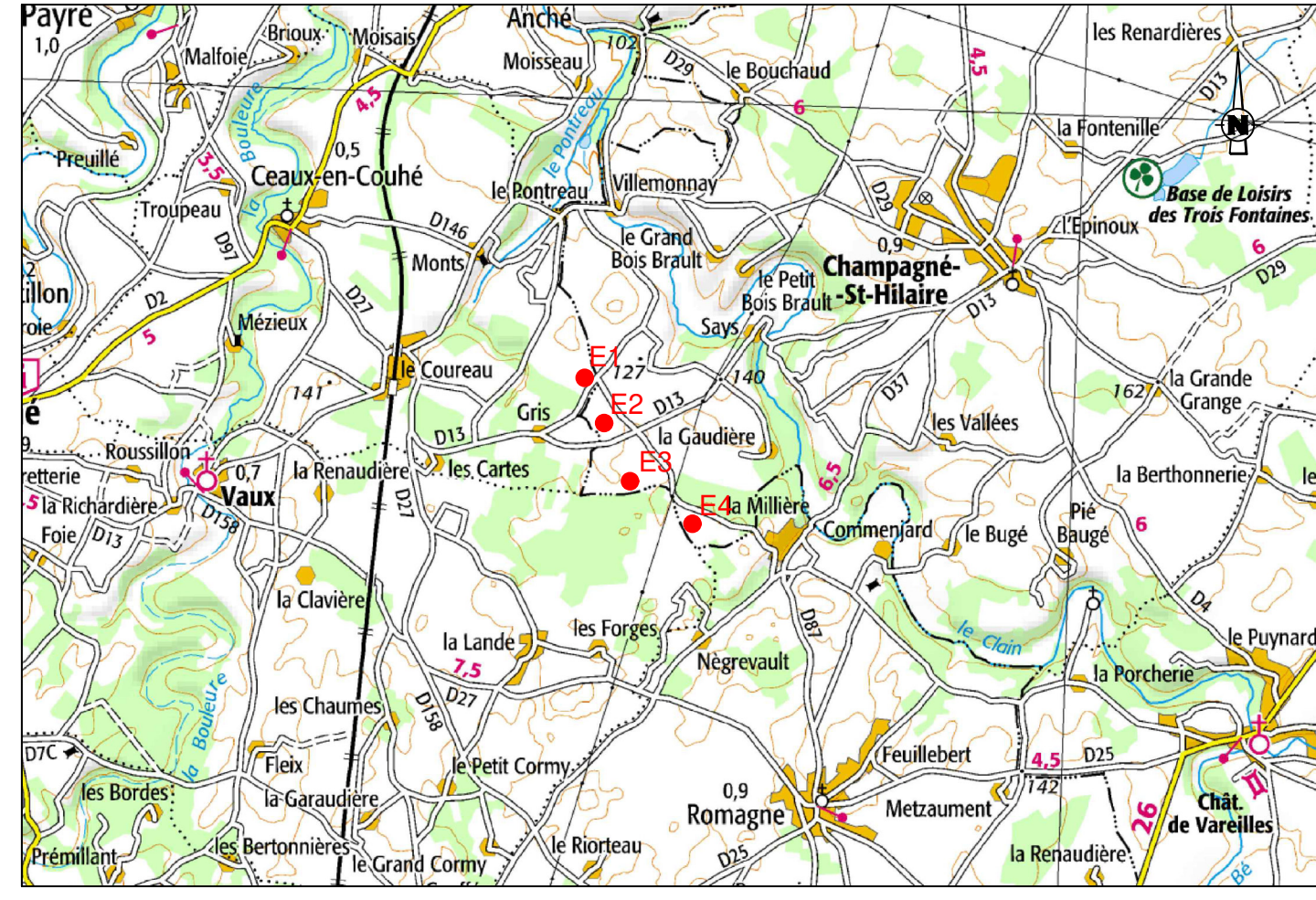
- Eolienne
- Surface de survol des pales
- Plateforme permanente
- Amenagement permanent
- Amenagement provisoire
- Voie a renforcer
- Reseau de cablage souterrain
- Poste de livraison
- Limite de Section cadastrale
- Limite de Commune
- Parcelle agricole
- Parcelle boisee



Section ZC (VALENCE EN POITOU)

Section ZA (CHAMPAGNE ST HILAIRE)

Departement de la Vienne
Communes de Champagne-Saint-Hilaire & Valence-en-Poitou
PARC EOLIE LE TIERFOUR



Plan des pratiques culturelles 2/3

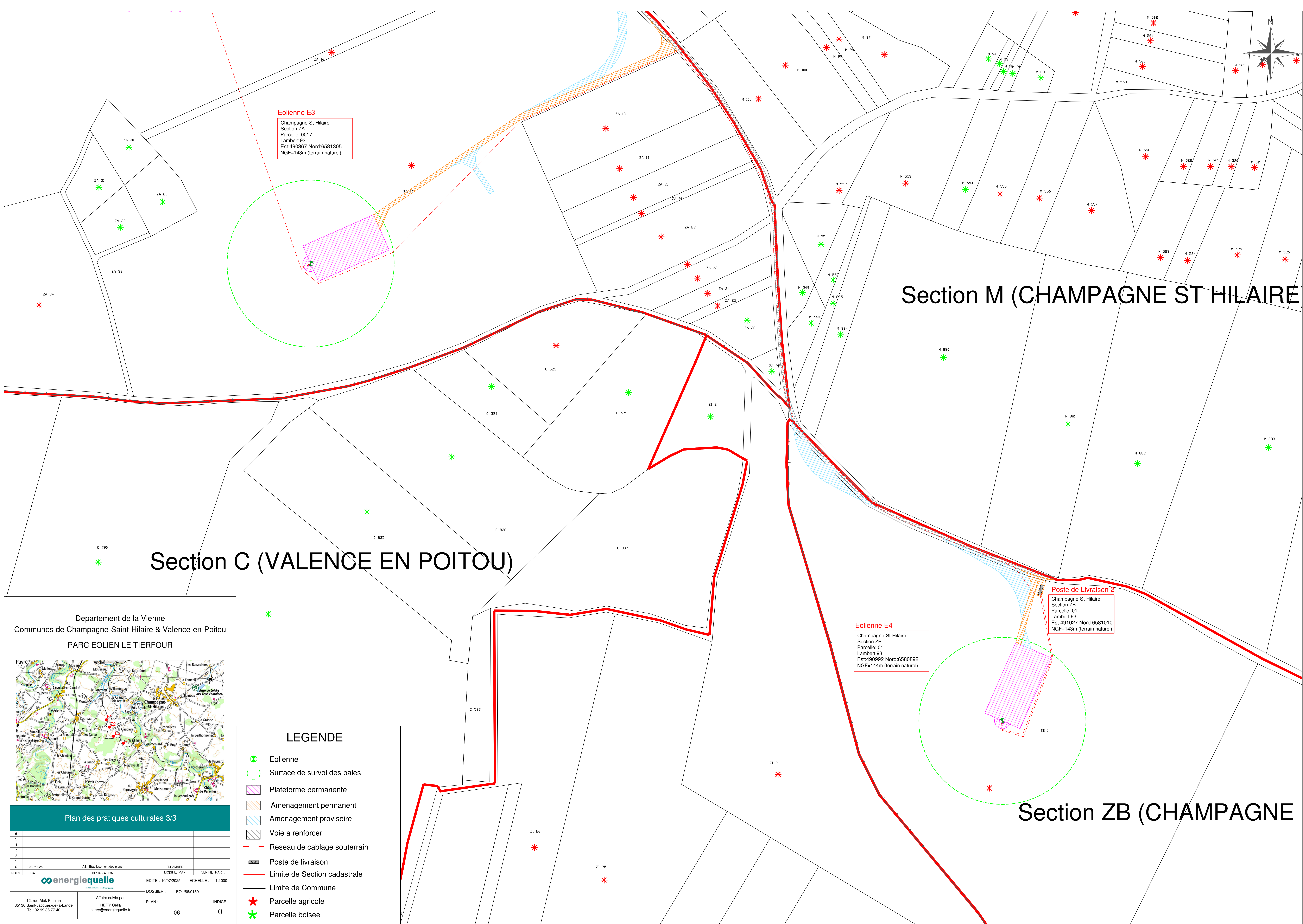
6					
5					
4					
3					
2					
1					
0	10/07/2025	AE : Etablissement des plans	T-HAWARD	MODIFIE PAR :	VERIFIE PAR :
INDICE	DATE	DESIGNATION	EDITE	10/07/2025	ECHELLE : 1:1000
		DOSSIER :		EOL/86/0159	
12, rue Alek Plunian 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande Tel: 02 99 36 77 40		Affaire suivie par : HERY Celia chery@energiequelle.fr		INDICE : 0	

LEGENDE

- Eolienne
- Surface de survol des pales
- Plateforme permanente
- Amenagement permanent
- Amenagement provisoire
- Voie a renforcer
- Reseau de cablage souterrain
- Poste de livraison
- Limite de Section cadastrale
- Limite de Commune
- Parcelle agricole
- Parcelle boisee

Eolienne E2
Champagne-St-Hilaire
Section ZA
Parcelle: 0011 et 0012
Lambert 93
Est:490108 Nord:6581887
NGF=140m (terrain naturel)

Eolienne E3
Champagne-St-Hilaire
Section ZA
Parcelle: 0017
Lambert 93
Est:490367 Nord:6581305
NGF=143m (terrain naturel)



Departement de la Vienne

Communes de Champagne-Saint-Hilaire & Valence-en-Poitou

PARC EOLIE LE TIERFOUR

Plan des pratiques culturelles 3/3

6					
5					
4					
3					
2					
1					
0	10/07/2025	AE : Etablissement des plans	T.HAWARD	MODIFIE PAR :	VERIFIE PAR :
INDICE	DATE	DESIGNATION		DOSSIER :	ECHELLE : 1:1000
				DOSSIER :	ECHELLE : 1:1000
12, rue Alek Plunian 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande Tel: 02 99 36 77 40		Affaire suivie par : HERY Celia chery@energiequelle.fr		PLAN :	INDICE :
				06	0

LEGENDE

Eolienne

Surface de survol des pales

Plateforme permanente

Amenagement permanent

Amenagement provisoire

Voie a renforcer

Reseau de cablage souterrain

Poste de livraison

Limite de Section cadastrale

Limite de Commune

Parcelle agricole

Parcelle boisée

ANNEXE 1 : COURRIER DE DEMANDE DE DÉROGATION DE L'ÉCHELLE DU PLAN D'ENSEMBLE



PARC EOLIEN LE TIERFOUR
12 rue Alek Plunian
35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE

Monsieur le Préfet de la Vienne
Préfecture de la Vienne
7 Pl. Aristide Briand
86000 POTIERS

Saint-Jacques-de-la-Lande, le 16/07/2025

Courrier transmis par téléprocédure

Objet : Dossier de demande d'Autorisation Environnementale – Projet éolien Le Tierfour (communes de Champagné-Saint-Hilaire et Valence-en-Poitou – 86)

Monsieur le Préfet,

Je soussignée Catherine FAILLIET, Directrice Générale de la société Parc Eolien Le Tierfour, ai l'honneur de solliciter l'autorisation environnementale pour construire et exploiter le parc éolien Le Tierfour sur les communes de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE (86160) et VALENCE-EN-POITOU (86700), au titre des Installations Classées, rubrique n°2980-1.

Ce projet éolien, composé de 4 éoliennes d'une hauteur en bout de pale de 200 m et de 2 postes de livraison, permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans la Loi de Transition Energétique, à savoir 40% d'énergies renouvelables électriques dans la production nationale en 2030.

En outre, le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2019-2028 confirme les atouts de l'éolien terrestre en affichant des objectifs de déploiement pour atteindre entre 33,2 GW et 35,6 GW de puissance installée en 2028 contre 23,1 GW de puissance installée au 30 septembre 2024.

Dans le cadre de cette requête, et en application de l'article D.181-15-2 du Code de l'environnement, nous vous demandons de prendre en considération, notre demande de dérogation au plan d'ensemble à l'échelle de 1/200^e indiquant les dispositions projetées de l'installation. En raison de l'emprise du parc éolien et afin de faciliter sa réalisation et sa lisibilité, ce plan d'ensemble a été réalisé à l'échelle de 1/1 000^e.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses considérations.

Pour la SAS PARC EOLIEN LE TIERFOUR

La Directrice Générale
Catherine FAILLIET



PARC EOLIEN LE TIERFOUR
SAS au capital de 5000 € _ RCS RENNES 853 913 507
Siège social : 12, rue Alek Plunian _ 35136 Saint-Jacques de la Lande
02 99 36 77 40 – info@energiequelle.fr - www.energiequelle.fr